

• Baie-des-Chaleurs

MATANE-MATAPÉDIA

GASPÉ-BONAVVENTURE

Fusion de Gaspé et Bonaventure

La pilule ne passe pas

pages 3-4

ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Photo courtoisie

NOUVEAU-BRUNSWICK

Volume 1 | numéro 32 | Le mercredi 10 décembre 2025 | pages

Pointe-à-la-Croix : le ministre interpellé page 9

Photo courtoisie Sépaq

Braconnage :
les agents doivent
intervenir

page 12





VENTE DE RÉNOVATION

DÈS LE JEUDI 11 décembre à 9 h

HEURES D'OUVERTURE : Lundi au vendredi 9 h à 18 h | Samedi 9 h à 17 h | Dimanche 12 h à 17 h

Encore plus
d'économie
dans notre
circulaire spéciale

du Jeudi au dimanche



à l'achat de presque tout*

concours

Valeur
approximative de
750\$

Courez la chance
de gagner ce
**magnifique
sac-cadeau**
rempli de produits
cosmétiques.

**COMMENT
PARTICIPER:**
Procurez-vous votre
bulletin de participation
en succursale.

10 \$

Jeudi 11 décembre
seulement

GRATUIT!
aux 50 premiers clients

En vigueur du 11 décembre 2025, 8h (heure de l'Est), au 14 décembre 2025, 18h 59 (heure de l'Est). Règlement et bulletins de participation disponibles à la succursale. Aucun achat requis. Concours ouvert aux résidents du Québec ayant atteint leur majorité au 11 décembre 2025. Le tirage aura lieu le 14 décembre 2025, à 17 h. Les chances de gagner dépendent du nombre de participations valides reçues à la date de clôture du concours, seulement à la succursale du 145, chemin Cyr, New Richmond.

SEULEMENT AU 145, chemin Cyr, New Richmond • 418 392-4451



* J'obtiens 10x les points à l'achat de presque tout*. En vigueur seulement du 11 au 14 décembre 2025. * Excluant les taxes, écotaxes, billets de loterie, titres de transport, timbres et services postaux, consignes, coffrets Découverte, produits liés à une collecte de fonds, cartes-cadeaux, cartes prépayées ou produits assimilés aux espèces, médicaments sur ordonnance, autres médicaments et services reliés à la pharmacie selon les lois applicables dans chaque province. Valable sur les achats effectués en une seule transaction. L'offre multiplicatrice s'applique au nombre total de points de base obtenu sur le montant des achats admissibles à cette offre. Détails de l'offre de base à la caisse et au programme moi. Moi est une marque de commerce de Metro Inc.



Gagnez du temps.
Téléchargez l'appli
Jean Coutu Santé.

Renouvez vos
ordonnances en un clic.
Recevez une notification
lorsque C'est prêt!

Téléchargez
l'appli.



**Découvrez
nos Casiers
libre-service*
(Casiers Intelligents)**

Récupérez vos ordonnances :
C'est rapide et tellement facile.
Rendez-vous en ligne pour en savoir plus!

* Certaines conditions s'appliquent

Ces services sont offerts par
Jean-Sébastien Laliberté-Gemme, pharmacien propriétaire
affilié à Jean Coutu

Les pharmaciens propriétaires sont les seuls responsables de ces activités.



Assemblée nationale Photo archives Le Soir - Hugo Saez

Le député reste prudent

Stéphane Sainte-Croix n'était pas en mesure au moment de mettre sous presse de voir le gouvernement et le Parlement aller dans le sens de la suggestion de la Cour d'appel de créer un statut d'exception pour Bonaventure et pour Gaspé.

Nelson Sergerie

«On a pris connaissance du jugement. On prend note du caractère évoqué que maintenir le statu quo ne peut être retenu. Des scénarios vont se présenter et ils feront partie de l'analyse», note le député de Gaspé.

«On a très peu de temps pour agir. On est dans une dynamique de dialogue avec l'ensemble des parlementaires. Il faudra voir comment le ministre jouera les cartes pour trouver une solution. On devra se retrousser les manches très rapidement pour maintenir les comtés de Gaspé et Bonaventure en prévision des élections de 2026.»

Il soutient par ailleurs qu'il faudra établir de nouveaux critères pour réviser la carte électorale, notamment tenir compte de l'occupation du territoire, les communautés naturelles et la couverture du territoire par la députation, en tenant compte des enjeux particuliers dans les régions.



Le député de Gaspé, Stéphane Sainte-Croix. Photo Jean-Philippe Thibault

Plus que 1 député sur 125 à l'Assemblée nationale

La carte électorale du Québec devra être redessinée d'ici octobre 2026, tranche la Cour d'appel.

La Presse Canadienne

Le tribunal conclut que la loi 59 «visant l'interruption du processus de délimitation des circonscriptions électorales [est] inconstitutionnelle».

Les quatre partis représentés à l'Assemblée nationale avaient voté en faveur de cette loi en mai 2024.

Rappelons que le projet de révision présenté en 2023 par la Commission de la représentation électorale (CRÉ) faisait disparaître une circonscription en Gaspésie et une dans l'est de Montréal.

Par contre, deux autres circonscriptions devaient voir le jour : Marie-Lacoste-Gérin-Lajoie, dans le Centre-du-Québec, et Bellefeuille, dans les Laurentides.

Une décision unanimement décriée

La loi prévoit une révision de la carte

électorale après deux élections générales, puisque les mouvements de population créent des inégalités de représentation. Cette révision est effectuée pour que le Québec soit divisé en 125 circonscriptions d'environ 51 000 électeurs qui ont, autant que possible, des caractéristiques communes.

En mars 2024, la CRÉ avait déclaré vouloir poursuivre ses travaux, «alors que les critères prévus par la Loi électorale sont légitimes et démocratiques». Plusieurs députés, tous partis confondus, disaient toutefois constater que la Gaspésie perdait peu à peu son poids politique et que la taille de ses circonscriptions devenait démesurée.

«Le processus de délimitation de la carte électorale doit être indépendant et impartial», avait cependant plaidé la porte-parole de la CRÉ, Julie St-Arnaud-Drolet.

En désaccord

Le Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides (CPERL)

avait par la suite entrepris de contester la loi 59 devant les tribunaux. Le CPERL estimait que la région des Laurentides était sous-représentée à Québec. La Cour supérieure lui avait donné tort, mais la Cour d'appel lui donne aujourd'hui raison.

«Non seulement les communautés de l'Estrie-Centre-du-Québec et des Laurentides-Lanaudière voient leur vote considérablement dilué à l'avantage d'autres circonscriptions [...] mais le maintien de cette dilution résulte d'un effort pour contourner le processus indépendant prévu par la Loi électorale», peut-on lire dans la décision.

«Le législateur, depuis plusieurs décennies, est parfaitement conscient de l'enjeu de la disparition inévitable de circonscriptions en région éloignée. [Il] aurait pu réviser les critères de la Loi électorale, [...] puisqu'il est maître de son agenda et de sa procédure. Il ne l'a pas fait. Le législateur n'a qu'à prévoir un statut d'exception pour la Gaspésie», ajoute-t-on.

Les élus montent aux barricades

Il n'a fallu que quelques heures après la décision de la Cour d'appel de casser une loi adoptée par l'Assemblée nationale pour mettre sur pause le redécoupage électoral (voir page 3) pour que la Commission de la représentation électorale (CRÉ) dépose son nouveau plan de refonte.

Nelson Sergerie

Pour la Gaspésie, c'est bonnet blanc, blanc bonnet puisque la région voit toujours une circonscription lui être amputée alors que Gaspé et Bonaventure n'en formeraient plus qu'une seule. Le maire de Gaspé n'est pas surpris de voir la CRÉ retirer une circonscription en Gaspésie dans sa proposition révisée. Daniel Côté note toutefois la rapidité à laquelle le document de nouvelle carte électorale a été déposé.

«La conclusion n'est pas une surprise. La rapidité d'exécution en est une. Le corps était encore chaud qu'ils ont ouvert le testament. C'est assez particulier», image l'élu. La décision de la Cour d'appel invalidant la loi adoptée par l'Assemblée nationale pour le statu quo a été rendue le 1^{er} décembre. La CRÉ déposait son rapport le lendemain.

Pour des statuts d'exception

Comme plusieurs, le maire de Gaspé espère toujours qu'un statut d'exception puisse être accordé pour Gaspé et Bonaventure. La circonscription des îles-de-la-Madeleine en possède un, énoncé dans la Loi électorale. Conséquemment, la Commission ne détient aucun pouvoir sur sa délimitation. Lors des deux révisions précédentes de la carte électorale, les deux commissions responsables de redessiner les cartes avaient momentanément accordé ce statut d'exception à Gaspé et Bonaventure, malgré le grand écart d'électeurs par rapport à la moyenne. Mais pas cette fois.

«Le travail doit maintenant se faire par les parlementaires qui doivent rapidement modifier la Loi électorale

pour prévoir un statut d'exception pour Bonaventure et Gaspé, juste à côté du paragraphe sur les îles-de-la-Madeleine le temps qu'on revoie plus en profondeur la loi», avance le maire.

À plus long terme, il faudra prévoir un mécanisme pour que chacune des régions du Québec ait un minimum de voix à l'Assemblée nationale, croit celui qui est juriste de formation.

«Sinon, dans 50 ans, on se retrouvera avec une situation où sur les 125 députés de l'Assemblée nationale, il y en aura une centaine dans



Le maire de Gaspé, Daniel Côté. Photo Jean-Philippe Thibault



Le maire de Chandler, Gilles Daraïche Photo Nelson Sergerie

l'axe Québec-Montréal et la balance dans les régions. On va se retrouver avec un député pour la Gaspésie et l'est du Bas-Saint-Laurent. Je ne pense pas que c'est ça que les parlementaires veulent.»

Pas du même avis

Le rapport de la commission note qu'un statut d'exception pour Gaspé et pour Bonaventure serait en quelque sorte inéquitable. Une vingtaine de circonscriptions pourraient avoir ce droit, selon les commissaires.

«Le fait de garder notre minimum de voix est le strict minimum pour influencer les décisions à Québec», évoque toutefois Daniel Côté, notant qu'après la Gaspésie, la Côte-Nord et l'Abitibi-Témiscamingue pourraient être les prochains à perdre

une circonscription.

«Ce n'est pas parce que nos populations grandissent moins vite qu'on est moins importants au Québec. Pourquoi nos populations grandissent moins vite? Souvent, ce sont des décisions gouvernementales moins en phase avec les besoins par rapport aux autres régions qui ont une plus grande représentation», analyse l'élu.

Le premier magistrat mise sur l'unanimité dont ont fait preuve les parlementaires en mai 2024 pour protéger la Gaspésie. Ceux-ci avaient voté à l'unanimité une loi suspendant la révision de la carte électorale.

«Pour l'élection de 2026, la clef du succès est les circonscriptions d'exception. Je ne serais pas surpris qu'il y ait unanimité à l'Assemblée nationale, parce que la loi que la Cour d'appel

a cassée et qui suspendait les travaux de la Commission visait à protéger la Gaspésie. Pourquoi ils ne le seraient pas aussi unanimes? C'est ce qu'ils ont fait l'an passé.»

L'élu rappelle que la Cour d'appel dit d'ailleurs qu'il serait plus constitutionnel de mettre un statut d'exception dans la loi.

Le maire de Chandler aussi inquiet

Gilles Daraïche parle pour sa part d'une situation désastreuse lorsque questionné sur la fusion de Bonaventure et de Gaspé telle que préconisée par la nouvelle carte électorale. Le maire estime que la décision n'a aucun sens.

«C'est déjà difficile de rencontrer notre représentant dans Bonaventure. Imaginez-vous si on n'en a qu'un. Le poids de travail pour cette personne sera énorme!»

Comme plusieurs, l'élu souhaite en outre que les deux circonscriptions demeurent, déjà que Bonaventure s'étire des plateaux de la Matapédia jusqu'à Chandler, quelque 250 km plus loin. «C'est déjà un grand territoire. Et là, on veut le doubler? Pour nous, c'est catastrophique de voir ça», se désole-t-il.

Une pale de 107 mètres construite à Gaspé quittant le quai de Sandy Beach.
Photo Jean-Philippe Thibault

Toujours pas de rapport, 17 mois plus tard



À l'ombre du débat qui fait rage sur la nécessité d'exiger ou non un contenu local dans les futurs parcs éoliens de la province, les conclusions de l'enquête sur la défaillance d'une pale de 107 mètres en haute mer l'an dernier aux États-Unis ne sont toujours pas connues, 17 mois après l'incident.

Jean-Philippe Thibault

Le 13 juillet 2024, une pale construite par LM Wind Power – propriété de GE Vernova – et installée dans le parc extracôtier Vineyard Wind dans les eaux du Massachusetts s'était affaissée, engendrant un énorme branle-bas de combat chez le fabricant.

Moins de deux semaines plus tard, le 24 juillet, le président-directeur général de GE Vernova, Scott Strazik, avait ciblé l'usine de Gaspé lors d'une présentation devant les actionnaires. Il précisait que le problème provenait d'une erreur de fabrication (*manufacturing deviation*) et que la conception des pales n'était pas un problème (*we have no indications of an engineering design flaw*).

En attente

S'il n'a fallu seulement 11 jours à l'entreprise pour identifier le problème, la situation semble plus compliquée du côté de l'agence américaine qui mène l'enquête, le Bureau of Safety and Environmental Enforcement (BSEE). Celui-ci doit notamment promouvoir la sécurité et s'assurer d'une application rigoureuse de la réglementation.

Le BSEE avait décrété plus tard en janvier que toutes les pales produites à Gaspé pour le parc Vineyard Wind (62 éoliennes) devraient être retirées et remplacées. GE Vernova s'était alors tourné vers son usine à Cherbourg, en France.

Des images satellites consultées par le journal *The New Bedford Light* montrent cependant que deux pales construites en France ont aussi dû être remplacées.

Autant le BSEE que GE Vernova étant plutôt avares de commentaires, le suspense plane toujours.

«L'enquête du BSEE sur la défaillance de la pale n'étant pas terminée,

aucune autorité indépendante n'a confirmé ces explications quant à la raison pour laquelle la pale était défectueuse ni quant aux raisons pour lesquelles des pales fabriquées dans l'usine française ont également été retirées», peut-on lire dans les pages du *The New Bedford Light*.

Un bris sur le même type de pale était aussi survenu pour GE Vernova le 22 août 2024 dans un parc extracô-

tier à Dogger Bank, au Royaume-Uni. L'entreprise a expliqué qu'il s'agissait d'une erreur d'installation. La provenance de la pale n'avait pas été précisée.

Chose certaine, près de 17 mois après le bris initial de cette pale qui avait mené jusqu'à la suspension d'employés et la mise à pied au sein de la direction, les conclusions officielles ne sont toujours pas connues.

Une éolienne au parc Vineyard Wind en attente de pales. Photo *The New Bedford Light* – Eleonora Bianchi





Le chef libéral Pablo Rodriguez et son ex-députée, Marwah Risky. Photo courtoisie

Quand les libéraux s'enfoncent, le PQ avance

En politique, les hausses, comme les chutes dans les sondages, surviennent souvent comme un cheveu sur la soupe. Le Parti libéral du Québec en est un exemple frappant. Dans son cas, ce n'est plus un cheveu, mais une perruque entière qui tombe dans le bol.

Quant au Parti libéral du Canada, il n'est pas en reste. Mark Carney en a rajouté une couche en nommant Mark Miller comme ministre de la Culture, un geste qui ressemble à un coup bas pour Pablo Rodriguez, chef du Parti libéral du Québec.

Était-ce volontaire? L'histoire ne le dit pas, mais il est fort probable que Rodriguez ait bientôt une franche discussion avec monsieur Carney. Rappelons que ce dernier avait déjà lancé une déclaration incendiaire en affirmant être «tanné» du débat sur le fait français au Québec. Voilà qui illustre bien une attitude récurrente. Nos voisins croient que tout leur est permis et que personne n'est assez lucide pour les voir agir.

Arrogance linguistique

Un ami français m'avait un jour décrit la perception européenne des Anglais. Selon lui, depuis que l'anglais

est devenu la langue universelle, les Britanniques se considèrent comme un peuple dominant, au-dessus de la mêlée. Ils se croient plus intelligents. Lorsqu'ils adoptent une loi chez eux, ils sont convaincus qu'elle s'applique à la planète entière.

Les États-Unis partagent cette même certitude. Ce n'est pas de l'arrogance feinte. Ils en sont convaincus. Moi qui croyais que seuls nos anglophones canadiens se prenaient pour les gardiens du bon sens, j'ai compris que cette attitude est bien plus répandue.

«Mark Miller comme ministre de la Culture? Un coup bas pour Pablo Rodriguez.»

Conséquences des nominations

Certaines nominations, qu'elles soient stratégiques ou maladroites, peuvent renforcer une cause sans que ce soit leur objectif. Le Parti québécois, lui, n'a rien eu à faire pour grimper dans les sondages : ce sont les autres qui

ont reculé. Carney, Rodriguez et Miller, réunis, forment une véritable soupe aux pois. On imagine aisément les péquistes se réjouir de voir leurs adversaires s'embourber dans leurs propres contradictions.

Comment rester en tête? La question est désormais de savoir ce que le Parti québécois fera pour conserver son avance. Les promesses sont l'outil classique.

Pistes régionales

Voici quelques pistes. Décloisonner les régions et améliorer les infrastructures en promettant des ponts sur l'autoroute 20 entre Trois-Pistoles et Rimouski et à l'embouchure du Saguenay pour les Nord-Côtiers. Quant au troisième lien à Québec, mieux vaut ne pas s'y attarder. Laisser ce canard boiteux à la CAQ. On ne vole pas les idées des autres, surtout celles-là.

Améliorer les soins de santé en région en remettant sur la table le dossier de l'hémodynamie à Rimouski. Ce projet, jadis soutenu par les dons d'une vingtaine de citoyens, avait été rejeté par Québec. Le relancer serait un vrai coup de circuit pour la région dans une perspective souverainiste.

Élaborer un plan clair et ambitieux pour l'intégration des immigrants, indispensables face au déclin démographique et au manque de main-d'œuvre. Ils doivent se sentir essentiels au présent et à l'avenir du Québec. Le Parti québécois doit s'engager pleinement, sans demi-mesure, à les intégrer à la société québécoise, avec une vision nationale digne d'un parti qui gouverne un pays.

Langue et laïcité

Nos priorités comme peuple sont claires : langue et laïcité. Protéger et promouvoir le français, ciment de notre identité. Nous avons également trop donné à la religion obligatoire. La foi personnelle est respectable, mais le fanatisme, les signes ostentatoires et les tentatives de conversion n'ont pas leur place dans un Québec moderne.

Le message est simple : qui veut la liberté et la paix peut venir vivre au Québec. Ici, nous sommes responsables. Dieu, peu importe comment on le nomme, n'a rien à nous pardonner. Il est bienveillant et cela suffit. Ici, nous sommes responsables de nos actes et libres.

Gespeg espère sa réserve économique bientôt



La cheffe de Gespeg, Céline Cassivi. Photo Jean-Philippe Thibault

La Nation Micmac de Gespeg estime n'avoir jamais été aussi près du but d'obtenir sa réserve économique, après 50 ans de démarches.

Nelson Sergerie

La cheffe, Céline Cassivi, a discuté avec la ministre de Services aux Autochtones Canada, Mandy Gull-Masty, lors de son passage à Gaspé le 11 novembre.

«Les étapes n'ont jamais été aussi loin qu'elles le sont aujourd'hui. Notre dossier est en révision à Ottawa. La ministre n'a pas voulu se prononcer. Toutes les étapes qu'on avait à faire ont été faites. On espérait une réponse en 2025, car il y a 50 ans qu'il n'y a pas eu de réserve donnée au Québec. Ce serait une belle année pour faire une annonce.»

De longue haleine

Reconnue depuis 1972, la Nation Micmac de Gespeg avait subi un refus de réserve au milieu des années 1970. Après d'autres démarches dans les années 1990, le processus a repris en 2020. Une nouvelle demande a été déposée en bonne et due forme en 2024.

«C'est un dossier prioritaire pour Gespeg. C'est le temps d'avoir notre statut de réserve économique pour se développer encore plus et donner des emplois à nos membres», analyse Céline Cassivi.

Pour la Nation, cette reconnaissance permettrait d'obtenir davantage de soutien d'Ottawa, ajoute-t-elle. «On a accès à sept programmes et on aurait le droit à beaucoup plus; 26 programmes je crois. Ce serait plus de financement et plus de services pour nos membres.»

Rappelons que trois lots sont visés par la requête de Gespeg dans le secteur environnant le centre administratif, à Saint-Majorique. La Ville de Gaspé avait déjà donné son appui qui s'inscrit en continuité de la collaboration établie depuis 2017 entre les deux conseils.

La MRC de La Côte-de-Gaspé a par ailleurs fait suivre un avis favorable à Ottawa.

Lors de son passage à Gaspé en août, le ministre québécois responsable des Relations avec les Premières Nations, Ian Lafrenière, indiquait être partenaire avec Gespeg et travailler avec Ottawa pour sa concrétisation.



Mandy Gull-Masty était en visite à Gespeg le 11 novembre. Photo Facebook Mandy Gull-Masty

Gespeg vise le développement socioéconomique, notamment la construction d'une infrastructure à vocation sociale. La Nation espère aussi varier son développement économique. De recevoir la ministre fédérale représente pour elle un moment historique.

«Je ne peux même pas vous dire la date où un ministre fédéral est passé à Gespeg. On n'a pas manqué l'occasion de lui faire visiter nos bureaux. Ce fut un honneur pour nous de la recevoir», précise Céline Cassivi.

Celle-ci rappelle que Gespeg est toujours oublié par les ministres qui ont plutôt l'habitude de s'arrêter à Listuguj ou Gesgapegiag, qui eux ont des réserves. «Gespeg prend maintenant sa place. C'est ma vision. Je veux l'instaurer pour Gespeg. Je veux être plus visible et prendre la place qu'on n'a pas toujours pris», conclut la cheffe.

Dégivrage d'avions cherche solution

Les acteurs politiques de la Baie-des-Chaleurs cherchent une solution pour ramener le dégivrage des avions à l'aéroport de Bonaventure.

Nelson Sergerie

Le ministre des Transports, Jonathan Julien, a rencontré les élus lors de son passage à Maria.

«Tout le monde souhaite trouver une solution. Le milieu se mobilise et le ministre se montre ouvert à participer à une solution», note le préfet de la MRC d'Avignon, Mathieu Lapointe.

«On parlait de 550 000 \$ pour six dégivrages. On travaille pour arriver avec des coûts plus réalistes», se limite-t-il à dire sur les scénarios qui sont évoqués pour rétablir le service.

Plus tôt, le ministre Julien indiquait que la fin du service au printemps dernier fut une «bonne décision». Il a convenu que le repli à l'aéroport de Grande-Rivière n'était pas optimal.

Rappelons que Québec a mis fin à l'entente de dégivrage avec Pascan au printemps puisque le service était peu utilisé, soit seulement six fois sur 900 vols depuis 2022 pour l'avion-ambulance. La facture a été de 527 000 \$. À l'aéroport du Rocher-Percé, la facture est de 300 \$ à 500 \$ par utilisation.

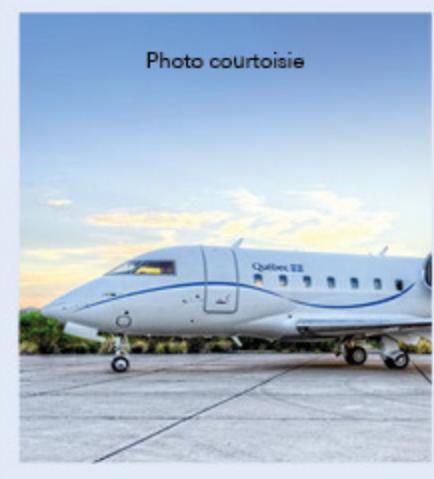


Photo courtoisie

Abattage sauvage d'un orignal : l'enquête progresse

Les agents de protection de la faune ont effectué des perquisitions à la suite de l'abattage le 28 octobre d'un jeune orignal à partir d'un véhicule en Gaspésie.

Nelson Sergerie

Les images avaient rapidement fait le tour des réseaux sociaux et suscité l'indignation. Le ministère de la Faune a indiqué que des perquisitions ont mené à la saisie de plus de 90 kg de viande de gibier. De plus, les agents ont procédé à des interrogatoires qui ont permis de faire progresser l'enquête qui se poursuit pour établir les chefs d'infraction et ultimement déposer des chefs d'accusation. Actuellement, de 5 à 10 chefs d'accusation sont envisagés.

Selon la vidéo qui a circulé sur les réseaux sociaux, on voyait la bête courir à en perdre haleine dans le faisceau lumineux des phares. Le canon noir d'une carabine le vise, puis tire. Touché à l'arrière-train, l'animal glisse. Il se relève péniblement, mais le tireur saute du véhicule et lui inflige un second coup.

Des chasseurs ont ensuite retrouvé les entrailles de l'orignal, le lendemain matin. L'événement s'est déroulé au kilomètre 86 du chemin Lacroix, à environ 20 kilomètres de la route 299.



Plus de 90 kg de viande de gibier ont été saisie. Photo MRNF

Forum Naval Québec à Lévis

Entente de La Côte-de-Gaspé dans l'industrie navale



D'ici 10 ans, la MRC aimerait également percer le marché des sous-marins. © 2015 DND-MND Canada

Le préfet de la MRC de La Côte-de-Gaspé se montre satisfait d'avoir conclu avec Lévis, Saguenay et Sorel-Tracy une entente pour développer l'industrie navale québécoise, alors que celle du sous-marin est plus que jamais dans les cartons.

Nelson Sergerie

L'entente s'est scellée en marge du Forum Naval Québec qui se tenait à Lévis. Daniel Côté rappelle que Gaspé et Lévis ont déjà des chantiers navals. Sorel-Tracy a pour sa part une longue histoire navale alors que Saguenay est un grand fournisseur.

« On se met ensemble pour parler d'une seule voix et s'assurer qu'il y ait une cohérence dans le positionnement dans le naval. Il y a énormément d'argent qui sera investi par le gouvernement fédéral pour le renouvellement et une bonification de la flotte militaire ainsi que les bateaux de la Garde côtière en évolution. »

Selon lui, la province peut se positionner avantageusement face à Halifax et à Vancouver. « Si le Québec croit dans le naval, nous, on lève la main et on est partant ! »

Sous l'eau également

Lors du forum, la MRC a fièrement montré ses couleurs, ce qui a sus-

cité une certaine forme de jalousie, précise l'élu. « On était extrêmement présent. Pourquoi on fait ça ? Car on a plein d'industries connexes qui pourraient grandir en marge de l'industrie navale », soutient le préfet.

« Si on est fort dans le bateau de pêche, on peut être fort dans les bateaux en général. C'est le positionnement qu'on a fait. J'ai fait plusieurs tribunes pour parler à l'ensemble de l'industrie et notre message trouve écho. On a souvent associé l'industrie navale à la Davie, mais maintenant on a le Chantier Naval Forillon qui est dans le top 5 au niveau canadien et qui est possiblement le chef de file dans les bateaux de moins de 1000 tonnes. »

Développer une industrie sous-marine à Gaspé semble par ailleurs à portée de main, croit Daniel Côté. « À Halifax, c'est pratiquement saturé. C'est là où Gaspé pourrait retrouver sa place sur l'échiquier canadien. »

Riche histoire

Le préfet rappelle le volet historique de Gaspé qui était dans les années 1860 un port maritime important, avant le développement de celui de Halifax. De 1860 à 1866, la ville était un port franc et une véritable plaque tournante de l'industrie avec pas moins de 11 consulats, dont ceux des

États-Unis, du Brésil, du Portugal et de la Norvège. Avec la nouvelle Confédération canadienne et les négociations avec la Nouvelle-Écosse pour la rejoindre, Halifax lui a cependant ravi ce titre enviable.

« Si Halifax est pratiquement saturé aujourd'hui, Gaspé retrouve sa place. On a le deuxième port en eau profonde au monde. Sans se dénaturer, on est capable de profiter de cet atout et l'entretien de sous-marins est réaliste dans ce contexte », conclut le premier magistrat. Le préfet voit ce développement dans un horizon d'une décennie.



Les acteurs de La Côte-de-Gaspé au forum Naval Québec à Lévis. Photo courtoisie

Intersection dangereuse

Le ministre Julien sensibilisé

Le ministre des Transports, Jonathan Julien, a été sensibilisé à la problématique de l'intersection du boulevard Interprovincial et de la route 132 lors de son passage, le 8 décembre dernier, à Maria.

Nelson Sergerie

Le maire de Pointe-à-la-Croix mène une croisade depuis plusieurs années pour l'implantation d'un carrefour giratoire sur ce site important menant vers Campbellton, au Nouveau-Brunswick. En novembre, Pascal Bujold avait eu un échange avec la députée de Bonaventure, Catherine Blouin, qui lui avait promis une rencontre avec le ministère des Transports.

«C'est une problématique de longue date. C'est un lieu accidentogène. Le ministère des Transports a fait des interventions avec du marquage, changé les limites de vitesse. Mais ça ne règle pas le problème. Il y a encore des accidents, c'est encore dangereux. On demande au ministère de mettre une solution plus efficace», indique le préfet de la MRC d'Avignon, Mathieu Lapointe.

Les accidents se multiplient malgré une intervention du ministère en mai 2023. Le marquage au sol avait été modifié sur les trois approches du carrefour afin de mieux définir les voies de circulation et de virage. La réalisation des travaux avait permis d'avoir



L'intersection que souhaite voir modifier le maire de Pointe-à-la-Croix. Capture d'écran Google Maps

une voie réservée pour le virage à gauche sur la route 132, lorsque les usagers souhaitent emprunter le boulevard Interprovincial.

Sécuriser le tronçon

La limite de vitesse de la route 132 a été réduite de 90 à 70 km/h aux approches de l'intersection. Déjà, à l'époque, le maire Bujold affirmait que ça ne changerait pas grand-chose, puisque la géométrie de l'intersection demeurait la même.

«L'important, c'est de sécuriser le tronçon. Peu importe la solution, que ce soit un carrefour giratoire, ou un feu de circulation, si le ministère a d'autres idées. Nous, on dit au ministère de nous trouver une solution. Celle en place présentement ne fonctionne pas», ajoute le préfet.

Le maire Bujold privilégie un carrefour giratoire. Le ministère des Transports est réticent à toute mesure qui peut réduire la fluidité de la circulation, selon le préfet.

Logements Han trop gourmand

Le maire de Chandler affirme que Logements Han demande trop de concessions pour s'établir dans sa ville. Des négociations sont en cours afin de trouver un terrain d'entente.

Nelson Sergerie

«Ce qu'il nous était demandé au départ, c'était un terrain. On a procédé rapidement. On a dû relocaliser notre terrain de soccer au coût de 100 000 \$. Maintenant, on nous demande une exemption de taxes municipales et de

services. Je n'aime pas cette situation. Ce n'était pas demandé au départ», lance Gilles Daraîche.

Le resserrement des subventions gouvernementales dans un contexte de finances serrées expliquerait ces nouvelles requêtes, selon l'élu. «Les disponibilités au niveau des subventions ne sont plus ce qu'elles étaient. Chandler ne bénéficiera pas de l'aide donnée à d'autres villes. Ça ne fait pas notre affaire. On négocie au plus bas possible», indique le maire.

Première phase de 10 M\$

Les discussions se poursuivent entre les deux parties. «Ça fait partie des négociations. On essaie d'en donner le moins possible pour avoir ce beau projet», soutient l'élu.

Une première phase de quatre complexes de huit logements est prévue pour un investissement de 10 M\$ sur la rue des Micmacs. Logements Han espérait lancer les travaux préparatoires avant les fêtes.

L'église de Nouvelle est illuminée

La lumière fut à l'église de Nouvelle, alors que les lampes ont été allumées pour une première fois, le 7 décembre en soirée, afin de mettre en valeur l'extérieur du temple religieux.

Nelson Sergerie

La campagne de financement pour le projet a permis de récolter 34 715 \$. L'installation d'une partie du luminaire a coûté 34 692 \$. Les fonds sont venus de citoyens, fidèles et d'entreprises.

«Étant donné que c'est un lieu de culte encore actif, les gouvernements, municipalités et MRC ne peuvent pas donner, car la Loi sur la laïcité interdit de donner pour un lieu de culte», indique le responsable de la campagne, Daniel Bujold à CHNC.

L'idée lui est venue de l'éclairage de la porte Saint-Jean à Québec et de l'église de Bonaventure. «L'église de Nouvelle est superbe au niveau de son architecture. Il y a deux clochers à l'avant. Ce sont des flèches qui montent vers le ciel et ce sont des lignes droites. La façade est en forme de voûte et, avec un éclairage ciblé, on peut mettre en valeur son architecture», mentionne monsieur Bujold.

Originaire de Nouvelle, Kevin Parent a participé à cette soirée d'inauguration.



L'église de Nouvelle illuminée Photo courtoisie



Photo courtoisie



La prochaine est encore en vie

Les 12 jours d'action contre les violences faites aux femmes viennent de prendre fin le 6 décembre, jour de la triste commémoration de l'attentat antiféministe de l'École Polytechnique de Montréal, survenue en 1989.

Ce sont 14 femmes qui ont été assassinées, parce qu'elles étaient des femmes. Malheureusement, en 2025, des femmes meurent encore pour la même raison.

À l'heure d'écrire ces lignes, pour l'année 2025, nous en sommes à 16 féminicides qui ont été commis sur le territoire du Québec. 16 femmes tuées parce qu'elles étaient des femmes. Ce ne sont pas des accidents. Ce ne sont pas des faits divers. Ce sont des meurtres qui sont survenus dans un contexte d'extrême violence sexiste. Ces victimes ont toutes été tuées à leur domicile, alors que c'est l'endroit dans lequel on devrait se sentir (et être) le plus en sécurité. 8 d'entre elles ont été tuées par leur partenaire, dans un contexte de violence conjugale.

Les autres ont été tuées par leur fils (5), par leur petit fils (1), par leur ex-partenaire (1) ou encore par quelqu'un qui était hébergé chez elle (1). Ça fesse. Et ça ne cesse pas. Questionné en chambre sur ce qu'il ferait pour qu'il

n'y ait pas de prochaine victime, le gouvernement de la CAQ s'est pressé de mettre de l'avant un geste phare qu'il a posé pour s'attaquer à cette question en 2018 : la mise en place des bracelets antirapprochement.

On peut évidemment saluer cette action ; elle permet une surveillance plus efficace des auteurs de violence. Ceci étant dit, depuis la mise en place de cette mesure en 2018, ce sont plus de 100 femmes qui ont été tuées. Si cette mesure était un pas dans la bonne direction, il est nettement insuffisant et il faudra faire plus.

Une demande sur deux refusée

Les maisons d'hébergement au Québec doivent actuellement refuser une demande d'aide sur deux. C'est énorme. Cette hausse de demandes d'aide est paradoxale. D'un côté, certaines actions ont clairement porté fruit : nous arrivons mieux à reconnaître la violence conjugale et les ressources d'aide sont mieux connues, faisant en sorte que les victimes demandent davantage d'aide qu'avant. Le revers de la médaille, c'est que les services sont insuffisants pour répondre à toutes celles qui en auraient besoin.

Après tout le cheminement qui doit être fait pour demander de l'aide

quand on est victime, se braquer à une porte close m'apparaît inconcevable. Comprenez-moi bien, je ne blâme pas les maisons d'hébergement d'avoir des capacités limitées d'accueil, mais bien le financement insuffisant avec

évoquées par des experts (et mis en pratique dans d'autres provinces et pays) est la possibilité de créer un registre de multirécidivistes en matière de violence conjugale. Ce genre d'outil peut changer les choses, en donnant accès à ces informations à la population. Nous devons nous donner les moyens de nous protéger.

«En 1989, 14 femmes ont été assassinées, parce qu'elles étaient des femmes. En 2025, des femmes meurent encore pour la même raison.»

lequel elles doivent vivre pour desservir des besoins qui sont plus grands. Il faut absolument rehausser leur financement afin qu'elles y arrivent.

Vers un registre des multirécidivistes ?

Nous connaissons d'autres des pistes d'actions pour faire mieux. Dans une proportion importante des féminicides rapportés, l'auteur du meurtre est un récidiviste ou un multirécidiviste. Une des recommandations

Évidemment, nous ne mettrons pas fin aux violences avec une ou deux mesures. C'est un enjeu social qui nous demande d'intervenir avec un ensemble d'actions qui touchent la société, la justice, les institutions, l'éducation et les comportements individuels. Ce n'est pas un mince défi.

Il faudrait d'abord que le gouvernement reconnaît l'ampleur de cette crise et qu'elle y réponde avec le sérieux qu'elle exige. Les féminicides ne sont ni inévitables ni isolés. Si nous voulons éviter que d'autres noms s'ajoutent au décompte déjà trop long, nous devons investir dans les ressources, renforcer les mesures de prévention et agir de manière cohérente et soutenue.

Rappelons-nous : la prochaine est encore en vie. Nous devons agir pour qu'elle le reste.

Pamela Rooney signe avec un agent aux États-Unis

Une nouvelle étape est franchie pour la chanteuse de musique country de Douglastown Pamela Rooney. Celle-ci vient de se trouver un gérant afin de développer sa carrière aux États-Unis.

Nelson Sergerie

«Je viens de signer un contrat avec mon gérant au Texas, explique la principale intéressée en entrevue avec le journal *Le Soir*. J'ai été une artiste indépendante toute ma vie. J'ai eu des offres, mais il y a beaucoup de requins. J'attendais juste le bon gérant qui avait un bon réseau de contacts. J'ai le pied dans la porte.»

Matthew Davis Lundgren a notamment des liens avec l'un des grands du country, George Strait. Trop tôt cependant pour annoncer une quelconque association.

«J'ai des contacts avec mon gérant que je n'aurais jamais pu imaginer.»

— Pamela Rooney

«Je ne peux pas trop en dire, car il y a de grosses surprises qui s'en viennent. Avec mon gérant, on va faire beaucoup de spectacles aux États-Unis, au Canada et partout dans le monde. J'ai mon guitariste de l'Ontario qui va me suivre au Texas. Je suis dans les nuages. J'ai réussi! J'espère que le monde sera fier de moi. Je m'en vais jusqu'au top», lance avec enthousiasme la Gaspésienne.

Déménagement au Texas

La recherche de lieux est déjà lancée pour entamer des tournées l'hiver prochain aux États-Unis, mais auparavant, elle terminera celle au Québec et au Canada cet été. «Je suis



Pamela Rooney vient tout juste de lancer une chanson de Noël. Photo courtoisie



Pamela Rooney avec son nouvel agent Matthew Davis Lundgren. Photo courtoisie

contente d'avoir trouvé quelqu'un, parce que c'est beaucoup de choses à faire toute seule. C'est gros», ajoute Pamela Rooney.

Le fait d'avoir déjà fait des spectacles au Texas lui donne d'ailleurs un début de notoriété. «J'ai déjà un contrat pour chanter au Texas et d'autres promoteurs qui demandent si je suis prête. Je vais déménager là-bas l'an prochain», souligne l'artiste. Son déménagement est prévu pour l'automne prochain. Elle reviendra toute-

fois au bercail après l'hiver.

Le fait qu'elle ait déjà remporté des prix pour ses interprétations à la manière des Texans lui a permis de se faire connaître. «Je vais faire des premières parties de gros noms et aussi faire des spectacles en solo. Quand je serai prête à annoncer les noms, on se reparlera. Mais c'est très gros. On travaille très fort pour faire une première partie de George Strait. C'est le roi de la musique country!»

Son gérant se chargera ainsi de toute la logistique : chercher des spectacles, de l'hébergement ou encore contacter les studios. «Avoir un gérant avec moi, c'est 1000 livres en moins sur mon dos. Quand il m'a tout raconté ce qu'il pouvait faire... J'ai des contacts avec mon gérant que je n'aurais jamais pu imaginer.» Il reste toutefois encore plusieurs étapes à réaliser avant de frapper aux portes des grands studios d'enregistrement.

L'artiste a par ailleurs créé deux autres entreprises — Pamela Rooney Records et Pamela Rooney Entertainment — afin d'éventuellement soutenir des artistes de la relève. «Ma carrière, c'est ma vie et si je peux aider d'autres personnes, je vais le faire.»

À temps pour les Fêtes

Pamela Rooney vient par ailleurs tout juste de lancer une chanson de Noël — *Wrap you up* — une première pour elle. Cette mélodie pourrait devenir une carte maîtresse, croit-elle.

«Chanter au Grand Ole Opry est mon plus grand rêve. C'est mon but depuis l'âge de quatre ans. Avec mes contacts à Nashville et avec cette chanson, mon producteur m'a dit que c'est la chanson qui m'y fera rentrer!»



Braconnage : des agents font la lumière

De récentes opérations anti-braconnage démontrent que les agents de protection de la faune, en dépit d'un nombre décroissant, et de fermetures de bureaux régionaux, assurent l'application des lois et règlements qui protègent la faune des activités illégales, comme le braconnage.

Une enquête à succès, menée depuis le 29 octobre, a conduit des agents de protection de la faune dans la Baie-des-Chaleurs, où ils ont interrogé quatre individus. Ces derniers seraient reliés à une poursuite nocturne, à bord d'un véhicule automobile, d'un jeune orignal qui a été abattu dans un chemin forestier dans la Matapédia, comme le révèle une vidéo qui a été virale sur les médias sociaux et suscité l'ire du public.

Les agents ont aussi obtenu des signalements du public à SOS-Braconnage. «Beaucoup de gens ont été outrés», dit le commandant du Service de la protection de la faune, secteur est, un secteur compris entre Thetford Mines aux Îles-de-la-Madeleine, Sylvain Marois.

Le ministre responsable de la Faune, Bernard Drainville, s'est aussi dit dégoûté par cette vidéo. «L'abattage cruel d'un jeune orignal est répugnant et inacceptable. J'ai demandé à la Protection de la faune de mobiliser tous les moyens requis pour faire la lumière sur ces événements. Les actes de braconnage ne doivent pas rester impunis».

Et la lumière fut. Le 2 décembre, le commandant Marois confirmait qu'en plus des suspects, que des perquisitions avaient permis de saisir 90 kilos de venaison. «Des accusations ont été déposées pour analyse au bureau du Directeur des poursuites criminelles et pénales qui déposera des amendes», précise le commandant Marois.



Le commandant du Service de la protection de la faune, secteur est, Sylvain Marois. Photo Ernie Wells

cise l'officier régional de la faune. L'affaire continue de faire jaser. Très heureux de ce dénouement, le public réclame plus d'enquêtes de ce genre et plus d'Agents de protection de la faune. C'est à la politique de faire ce qu'il faut.

Les bons coups des agents se suivent. Du 18 au 24 novembre, 30 agents de protection de la faune ont mené l'opération Vitalité, dans Chaudière-Appalaches, les zones de chasse 3, 4 et 7, réputées pour la forte densité de leurs populations de chevreuils.

«Cent quinze infractions constatées et 115 chefs d'accusation projetés, totalisant 200 000 \$ d'amendes. D'autres enquêtes sont en cours. Neuf cerfs ont été saisis, ainsi qu'une arme à feu sans restriction, une carabine prohibée et un appareil de vision de nuit. La venaison saisie sera remise à des banques alimentaires», précise le commandant Marois.

«Braconniers sadiques»

La sauvagerie québécoise est aussi le «terrain de jeu» de braconniers sadiques, comme les identifie le chroniqueur du Journal de Montréal, Patrick Campeau, qui dénonce des actes barbares, commis par des individus irrespectueux des lois et règlements entourant la protection de la faune, et le bien-être animal. «Des individus sans scrupules capturent tout ce qu'ils peuvent par des moyens condamnables», écrit le spécialiste dans un récent reportage.

Comme un chevreuil piégé en mangeant une pomme, dans laquelle est introduit un gros trépied de pêche. La pomme est reliée à un arbre par un fin câble d'acier. «Le cerf mord la pomme. En souffrance, il demeure immobile. Le malfaiteur n'a plus qu'à le cibler», raconte Patrick Campeau. Des braconniers utilisent aussi des collets à cou, qui se referment et se

resserrent à chaque mouvement de l'animal.

L'orignal est victime de pièges à pattes. Un couvercle d'un 45 gallons en acier est utilisé, au centre découpé et les rebords aiguisés pour que le sabot s'y introduise et reste emprisonné. Il y a aussi des cordages installés dans des arbres afin de coincer des orignaux qui s'y accrochent au passage avec leur panache. L'ours est aussi piégé.

«De la nourriture dans un baril muni de clous acérés à angle de 45 degrés, attire l'ursidé qui y pénètre aisément, mais ne pourra en ressortir sans s'infliger des blessures déchirantes. Il abandonnera jusqu'à l'arrivée d'un braconnier qui l'exécutera», poursuit Patrick Campeau.

«Cent quinze infractions constatées et 115 chefs d'accusation projetés, totalisant 200 000 \$ d'amendes. D'autres enquêtes sont en cours. »

Mais peu importe le geste du braconnier ou l'engin utilisé, si vous êtes témoin d'un acte de braconnage, si vous avez des informations sur qui-conque s'adonne à des pratiques à l'encontre de la faune, composez le 1 800 463-2191, 24/7. C'est anonyme. On peut aussi envoyer un courriel à centralesos@environnement.gouv.qc.ca.

Le sentier de La Cache enfin rouvert



Le sentier de 77 km vers le relais de la Cache est de nouveau accessible.
Photo Chicks and Machines

Heureux seront les motoneigistes d'un peu partout en province d'apprendre que l'emblématique sentier de 77 km reliant Murdochville au relais de La Cache est rouvert cette année.

Jean-Philippe Thibault

Fermé depuis deux hivers en raison du déclassement de trois ponts dans la réserve faunique des Chic-Chocs, le tracé est désormais pleinement opérationnel. Les travaux de réfection nécessaires à la réouverture ont dépassé les 1,6 million de dollars. Le tout inclut la reconstruction de trois ponts de 60 tonnes, la remise à niveau de plusieurs kilomètres du sentier provincial 597 – dont deux kilomètres en pleine montagne – l'amélioration

du drainage, la recertification du pont du camping York ainsi que l'achat d'une surfaceuse.

Il aura fallu une forte mobilisation pour concrétiser ce vaste chantier de plusieurs, en plein cœur de la Gaspésie. «En 14 mois, nous avons accompli l'impensable, remarque avec fierté Steven Grennan, président du Club motoneige Étoile des Monts de Murdochville. Sans l'appui de nos partenaires, le Club aurait fermé ses portes.»

L'homme souligne notamment l'implication de la Table des préfets de la Gaspésie et de la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec. La Table a injecté la part du lion de 973 000 \$ pour l'ingénierie et la construction

des trois ponts, évalués à 1,1 million. Plusieurs autres partenaires locaux et régionaux ont contribué.

ajoute Percy Carli-Jerome, gérant du relais de La Cache.

Moteur touristique majeur

La motoneige est un pilier économique hivernal pour la Gaspésie avec quelque 35 000 visiteurs par année. Les retombées économiques sont évaluées à 42 millions, ce qui représente près de 70 % de la saison hivernale.

«Le sentier reliant La Cache et Murdochville constitue un lien stratégique. Sa réouverture renforce l'attractivité de la Gaspésie pour les motoneigistes», note le directeur au développement de Tourisme Gaspésie, David Dubreuil.

Ce tronçon permet de connecter les sentiers 595 et 597 en plein cœur de la péninsule, un secteur enneigé plus tôt en saison que les sentiers près des côtes. La nouvelle a déjà un impact tangible. Avec le bouche-à-oreille seulement, le nombre de membres est passé de 138 à 266 pour le club de Murdochville.

«Avec la réouverture du sentier, la saison pourra ainsi débuter plus tôt dans la région de la Gaspésie. En plein hiver, le sentier permettra de créer davantage de boucles pour nos visiteurs, ce qui favorisera leur rétention dans la région», se réjouit enfin Maria Fortin, administratrice régionale de la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec.



Trois ponts ont notamment dû être réparés. Photo Club motoneige Étoile des Monts de Murdochville

Trois podiums pour Judo-Tech à Repentigny



Arthur Samuel, Émile Poirier, Thomas Adams et Élyas Henri. Photo courtoisie

Bonne fin de semaine pour les athlètes du Club Judo-Tech alors que trois d'entre eux ont récemment récolté une médaille à Repentigny.

Jean-Philippe Thibault

Après Jonquière, l'équipe de Gaspé participait à la deuxième compétition (sur six) du circuit de développement Matsuru, qui se terminera ultimement avec le championnat provincial.

Une bonne moyenne

Chez les U12, Elyas Henri, ceinture jaune, a récolté une médaille d'argent. En U14, Émile Poirier, ceinture orange, a été le meilleur de son groupe et s'est mérité l'or. À noter que dans les catégories U14 et moins, les athlètes avec un poids similaire se rassemblent en groupes de quatre. Après avoir affronté tous leurs opposants, une médaille est attribuée à celui qui obtient le plus de points



Le Club Judo-Tech de Gaspé comprend environ 80 athlètes. Photo courtoisie

selon les victoires et les défaites.

Toujours chez les U14, Arthur Samuel, lui aussi ceinture orange, est monté sur la deuxième marche du podium. Thomas Adams complétait le quatuor du Club Judo-Tech chez les U16. Même s'il n'a pas récolté de médaille, ses entraîneurs soulignent sa bonne performance dans une catégorie particulièrement compétitive. Ceinture verte, il s'est frotté à des adversaires qui portaient la ceinture bleue et ou encore une ceinture marron.

« Ce sont de très bons résultats et c'est vraiment satisfaisant, note l'entraîneur Éric Adams. L'objectif est atteint. On voit que les jeunes progressent, et même de combat en combat dans le même tournoi. On a travaillé beaucoup depuis la première compétition et on voit que ça a porté ses fruits. »

« On voit que les jeunes progressent, et même de combat en combat dans le même tournoi. »

— Éric Adams, entraîneur

La suite se déroulera à Rimouski fin janvier pour la finale régionale des Jeux du Québec. Le Club Judo-Tech de Gaspé existe depuis 1983. Il comprend environ 80 membres cette année, de 5 ans à près de 70 ans.

Bon tournoi à domicile pour l'Impérial

Les gymnases de l'école C.-E.-Pouliot ont accueilli récemment le premier tournoi de volleyball de la section Est dans les catégories cadette et juvénile. Il s'agissait du seul tournoi de volleyball scolaire à être disputé cette saison à Gaspé.

Jean-Philippe Thibault

Lors de la journée de samedi, les juvéniles (secondaire 5) étaient en action. Elles occupaient le 3^e rang dans la section Est avant le tournoi. Les athlètes entraînées par Benjamin Fortin et Sarah Hamilton ont été fidèles à leur classement en prenant la troisième marche du podium de la compétition avec une fiche de 5 victoires et 3 défaites. C'est l'équipe

de Paspébiac qui s'est mérité les grands honneurs avec 7 victoires et une seule défaite.

Dimanche, c'était au tour des cadettes (secondaire 3 et secondaire 4) d'entrer en scène. Pas moins de 17 équipes ont répondu à l'appel. Quatre d'entre elles étaient issues de l'Impérial de Gaspé. Lors des classifications, elles avaient terminé aux 3^e, 14^e, 24^e et 26^e rang sur 41 équipes de l'Est-du-Québec.

Les joueuses locales n'ont pas déçu. Les Gaspé-1 a conclu la compétition avec une fiche parfaite de 8-0, avec des gains contre Paspébiac, Bonaventure, Grande-Rivière et Gaspé-2. La formation remporte incidemment cette première tranche de la saison.

Gaspé-2 (photo) a également impressionné avec une fiche de 5 victoires et 3 défaites, prenant ainsi la deuxième

position sur 17 équipes.



Debout : Annabelle Fortin (entraîneuse), Saralie Langlais, Mélody Couture, Noémie Turbide, Alexia Minville, Rosalie Veillette, Ariane Garnier, Lilia Colenbier et Naïka Francoeur (entraîneuse).
Devant : Sarah Patterson, Romy Maurice et Alyssa Boulay. Photo fournie par Dave Lavoie



L'Océanic de Rimouski

Le directeur-gérant est associé à l'équipe jusqu'en 2029

«L'Océanic, c'est ma vie» – Danny Dupont

Danny Dupont a obtenu un vote de confiance de la part de la haute direction de l'Océanic. Son contrat a été prolongé pour les trois prochaines saisons, ce qui le lie à l'équipe de toute une région jusqu'en 2029.



René Alary
ralary@lesoir.ca

Il avait succédé à Serge Beausoleil, au terme de la saison 2022-2023, lorsque ce dernier avait été limogé. Il a d'abord occupé le poste par intérim pendant quelques semaines, tout en poursuivant son travail de recruteur en chef. «L'Océanic, c'est ma vie. Je voulais continuer ce qu'on a commencé et continuer à développer l'organisation dans la bonne direction. Ça n'a pas été très long à régler. Ça s'est fait en 15-20 minutes», a-t-il expliqué.

«C'est un vote de confiance, puis je l'apprécie. Le groupe de propriétaires et Alexandre (Tanguay) me font confiance à poursuivre. C'est un travail d'équipe. C'est moi qui réponds aux questions aujourd'hui, mais on travaille tous ensemble pour progresser.»

Depuis son arrivée, l'Océanic a maintenu un très bon bilan de 0,643. En 2024-2025, il a bâti une formation aspirant aux grands honneurs, sans atteindre le sommet cependant, l'Océanic s'inclinant en finale de la LHJMQ et perdant ses trois parties lors du tournoi de la Coupe Memorial.

Interrogé sur ses meilleurs coups, il a nommé la sélection de William Lacelle, au premier tour du repêchage de 2023, en tête de liste. À la suite de diverses transactions, les partisans peuvent aussi que, malgré les coûts liés aux transactions menant à la Coupe Memorial, Dupont a pu rapidement amorcer sa reconstruction en sélectionnant trois joueurs dans les deux premières rondes du dernier repêchage. On parle de Zack Arsenault, Maxwell Branton et Justin Beaulieu, qui seront les piliers du prochain cycle de performance.

La reconstruction

Dupont se prépare à une très importante période de transaction. Bien que son équipe se maintient, à la surprise générale, dans le milieu du classement de la LHJMQ, il va se ranger dans le camp des vendeurs à partir du 19 décembre. Il doit renflouer sa banque de choix de repêchage tout en rentrant des jeunes dans son alignement.

«Je ne pense pas vendre tout le monde à Noël, ce n'est pas une vente de feu. Est-ce que, malheureusement, certains devront partir? Il n'y a pas de cachettes, on va se départir de certains gars. De l'autre côté, notre objectif est de rentrer des joueurs qui vont pouvoir remplacer ces joueurs-là à court terme tout en essayant de continuer à bâtir à long terme pour remettre l'Océanic dans le premier tiers du classement», explique-t-il.

Joël Perrault, qui a été le choix de Dupont pour diriger l'équipe, estime



Le directeur-gérant de l'Océanic, Danny Dupont Photo archives Olivier Therriault

que ce vote de confiance est pleinement mérité. «Je suis très content pour Danny. Il a fait tout un travail depuis qu'il est arrivé en poste. On a vu l'équipe qu'il m'a permis de diriger l'an dernier, avec les attentes avec la Coupe Memorial. C'est amplement mérité que cette prolongation de contrat là. C'est Danny qui m'a donné ma première opportunité dans la ligue et j'en suis très reconnaissant».

Deux parties à domicile.

L'Océanic disputera ses deux dernières parties à domicile avant le congé de Noël, vendredi et samedi, alors que les Voltigeurs de Drummondville et les Olympiques de Gatineau s'amèneront au Colisée Financière Sun Life. Rimouski, qui doit composer avec quelques joueurs blessés, est aussi privé des services de l'attaquant de

18 ans, Dovydas Jukna, qui participe cette semaine au Championnat mondial junior de division 1, où il s'aligne avec la Lituanie, son pays d'origine. Débuté lundi, ce championnat se poursuit jusqu'à dimanche à Milan, en Italie.

Pour les moins de 20 ans, cet événement est celui qui est juste en bas du populaire et toujours attendu du mondial junior «élite» du temps des fêtes. Le pays champion du tournoi de division 1 accédera au championnat de 2027 avec les plus gros pays à la place de la pire équipe du championnat 2026, qui débutera le 26 décembre prochain.



SUIVEZ NOTRE
COUVERTURE
QUOTIDIENNE



Éditrice :
Louise Ringuet

Directeur régional de l'information :
Olivier Therriault

Le SOIR
• Rédaction Chaleurs

Adjointe à l'éditrice et directrice du développement des affaires : Nadine Perron
Directrice adjointe régionale de l'information : Johanne Fournier

Journalistes :
René Alary
Alexandre D'Astous
Véronique Bossé
Dominique Fortier
Annie Lévesque
Bruno St-Pierre
Jean-Philippe Thibault

Conseiller-ère en solutions médias : Alexandre Béland Lamer,
Rémi Côté et Hélène Houde

Coordonnatrice à la maquette et web : Mélanie Daralde
Coordonnateur expérience client et projets spéciaux : Frands Mimeault
Graphistes : Aude Robert-Gingras, Benoit Guérette
Développement web : Martin Ayotte Cummings

Publié par : Publications Le Soir Inc

ISSN : 2562-0126 (en ligne)

Nous reconnaissons
l'appui financier de
gouvernement du Canada

Canada

Québec



Offrez-vous la magie des Fêtes dans un chalet chaleureux avec vue sur la mer

Détente, confort et paysages hivernaux vous attendent aux Chalets Nautika Gaspésie.

À PARTIR DE
185\$
CAD/Nuit

1961, boul. de Douglas, Gaspé | 1 866-467-0801
www.chaletsnautikagaspesie.ca

